MHR *Connexions*

Bulletin d'information de la Commission des droits de la personne du Manitoba

Volume 11 Numéro 4 *Avril 2011*

THE MANITOBA HUMAN RIGHTS COMMISSION — LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE DU MANITOBA

www.manitoba.ca/hrc

Égalité des chances et absence de discrimination

Une nouvelle publication sur Les droits des jeunes qui favorise la participation des jeunes handicapés

Les jeunes manitobains handicapés ont le droit de participer à tous les aspects de la vie économique, sociale et culturelle du Manitoba, et d'être invités à le faire. Toutefois, pour certains d'entre eux, il n'est pas facile de trouver l'information dont ils ont besoin.

La brochure Les droits des jeunes : Le handicap est une nouvelle publication qui offre de l'information pratique et facile à lire pour les jeunes souffrant d'incapacités mentales et physiques. Elle aide les élèves et les autres jeunes handicapés à comprendre leurs droits et leur donne de l'information pratique sur des sujets tels l'éducation, le transport, le divertissement et l'emploi.

Selon Dianna Scarth, directrice générale de la Commission des droits de la personne du Manitoba, le regroupement de toute l'information pratique en une seule publication a été l'élément moteur du projet.

La publication est un projet conjoint de la Commission des droits de la personne du Manitoba, du Bureau de l'ombudsman et du Bureau du protecteur des enfants.

La publication a été lancée le17 avril 2011 à la Journée du droit, au palais de justice.

Il s'agit de la neuvième brochure de la série Les droits des jeunes. Parmi les autres titres parus, citons Droits de la personne, En milieu de travail, Toi et l'école, Justice criminelle, L'adoption, La négligence et la maltraitance, Les questions de famille et Les jeunes pris en charge.

La série Les droits des jeunes est également disponible sur les sites Web aux adresses suivantes : www.gov.mb.ca/hrc, www.ombudsman.mb.ca et www.childrensadvocate.mb.ca.

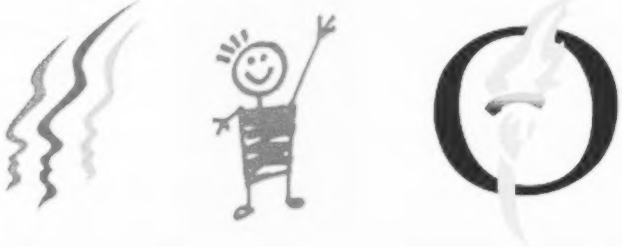

Les droits en question
par Jerry Woods, président

Enseignement des droits et responsabilités à l'école

Il est intéressant de noter qu'en faisant la promotion du nouveau site Web sur les droits de la personne de la Manitoba Class Action, le personnel de la Commission a pu voir que, même si les droits de la personne sont enseignés à un très jeune âge à l'école primaire, lorsqu'il est question des élèves du secondaire, l'enseignement sur les droits et responsabilités individuels pose un peu plus de problèmes.

Certains enseignants du secondaire enseignent les droits de la personne aux cours d'histoire ou de sciences sociales. Ces cours, bien que très importants, portent essentiellement sur des événements internationaux et la diversité culturelle. Seulement quelques-uns des élèves que nous avons rencontrés savaient de quels droits ils jouissaient au Canada, alors encore moins pour le Manitoba.

La Commission tente de mettre l'éducation en matière de droits de la personne à la disposition, tant des professeurs que des élèves, en proposant un site Web unique. Au cours de la planification de ce site Web, nous avons consulté des professeurs et des jeunes. Le commentaire entendu le plus souvent était que les enseignants avaient besoin d'un outil pour les aider à enseigner les droits de la personne, mais sans ajouter de travail à leur charge déjà très lourde. Les élèves veulent en apprendre davantage sur les événements locaux et nationaux, mais pas au détriment de sujets internationaux.

Nous avons tenu compte des réflexions et croyons avoir conçu un outil didactique qui a permis de réaliser cet objectif. Le site Web est mis à la disposition des professeurs pour les discussions en classe ou les devoirs. Parmi les événements abordés, citons les efforts courageux des deux serveuses du Winnipeg qui se sont battues avec succès pour les droits de la personne, dans le contexte de la lutte contre le harcèlement sexuel en milieu de travail, en allant jusqu'à la Cour suprême du Canada et l'événement tragique survenu en 1988 en Birmanie (maintenant connue sous le nom de Myanmar), lorsque quelque 3 000 élèves qui manifestaient sont morts aux mains des troupes gouvernementales.

Un jeu-questionnaire figure aussi sur le site, et les professeurs et les élèves qui souhaitent examiner les événements par catégorie peuvent facilement trouver des sujets, notamment en ce qui touche à la religion, au handicap ou à l'orientation sexuelle.

Nous espérons que ce site aidera les élèves à mieux comprendre les droits de la personne et les responsabilités qui en découlent, et qu'il jouera un rôle de catalyseur pour les professeurs en leur permettant de discuter de ces événements importants en classe.

Prenez quelques minutes pour consulter ce site.

Un nouvel atelier bien accueilli par les participants

Avec l'augmentation soutenue du nombre de plaintes en matière de droits de la personne fondées sur des incapacités mentales, la Commission a mis au point un nouvel atelier intitulé Mesures d'adaptation du milieu de travail pour les employés ayant des incapacités mentales (Accommodations of Employees with Mental Disabilities).

La gestionnaire des enquêtes et de la médiation, Paula Hamilton, et l'enquêteuse Tanya Buschau ont élaboré le programme, et les deux premières séances de l'atelier ont eu lieu le mois dernier; il y a eu de bons commentaires sur ces deux séances. La plupart des participants ont trouvé l'information pertinente et ont dit que les conseils et l'information pratique divulgués à l'atelier les aideraient à élaborer une politique dans leur milieu de travail.

La séance d'une demi-journée aborde divers sujets, notamment: qu'entend-on par incapacités mentales dans le Code des droits de la personne; quelles sont vos obligations en tant qu'employeur si vous avez des motifs raisonnables de croire qu'un employé a des problèmes de santé mentale; quels sont les renseignements qu'il faut avoir des praticiens; quelles sont les obligations des deux parties; et quels sont les avantages de l'adoption d'une politique sur les mesures d'adaptation raisonnables en milieu de travail.

Selon M me Buschau, les études de cas occupent une grande part de la séance. Selon elle, ces situations réelles aident les participants à mieux comprendre les défis uniques que doivent relever les employeurs et les superviseurs au moment de prendre des mesures d'adaptation en milieu de travail pour les employés ayant des incapacités mentales.

M me Buschau explique aussi que l'expression incapacités mentales est actuellement utilisée dans l'atelier à cause de la formulation du Code des droits de la personne. Selon elle, l'expression incapacités mentales comprend la maladie mentale, ainsi que les déficiences cognitives, bien que l'atelier soit centré sur la prise de mesures d'adaptation en milieu de travail pour les personnes souffrant de maladie mentale.

En raison de l'intérêt et du grand nombre d'inscriptions pour la séance, la Commission a décidé de dispenser l'atelier cet automne et cet hiver en l'inscrivant au calendrier pour 2011 et 2012. Le calendrier et les sujets abordés au cours des prochains ateliers seront affichés sur le site Web de la Commission en août.

Alvin Law et les défis qu'il a dû relever dans la vie

Sa mère ayant consommé de la thalidomide, Alvin Law est né sans bras. Law, qui raconte son histoire de manière imagée, était l'un des conférenciers d'honneur de la conférence Comprendre les enfants de la Manitoba Teachers Society. Son exemple de persévérance montre, non pas comment il a pu faire face à l'adversité, mais comment chacun d'entre nous peut le faire dans sa propre vie.

Law a été placé en adoption et élevé par des parents en familles d'accueil. Il a appris à faire les activités de tous les jours en se servant seulement de ses pieds. Il mangeait, s'habillait et se lavait seul. Plus tard, il a appris à conduire et s'est consacré au sport et à la musique.

Winston Alexander Moxam
7 août 1963 – 13 avril 2011

En souvenir de l'un des lauréats du prix des droits de la personne

Le personnel de la Commission des droits de la personne du Manitoba, de la Commission canadienne des droits de la personne et de l'Association manitobaine des droits et libertés est peiné d'apprendre le décès de Winston Washington Moxam, l'un des lauréats du prix pour l'engagement en matière de droits de la personne remis au Manitoba en 2010. M. Moxam a reçu le prix pour avoir fait la promotion des droits de la personne par les arts. Il a réalisé et produit le film Billy, primé à Winnipeg.

Winston Moxam a travaillé dans l'industrie cinématographique pendant près de vingt ans. En 1990, il a écrit, produit et réalisé son premier documentaire intitulé « From The Other Side », un exposé sur les minorités vivant en itinérance dans les rues de Toronto. Il s'est établi définitivement à Winnipeg en 1992, où il a écrit, produit et réalisé de nombreux films et vidéos. En 2001, Winston a réalisé son premier long métrage, « Barbara James », plusieurs fois récompensé, notamment pour le meilleur long métrage canadien au Black Film and Video REEL Awards, en 2002. En 2003, « Barbara James » a été mis en nomination dans la catégorie du meilleur premier long métrage au festival du film panafricain.

Malgré toutes les distinctions qu'il a reçues pour ses films, les gens se rappelleront sans doute mieux de Winston en tant que projectionniste à la cinémathèque du Winnipeg Film Group.

"Les personnages de Moxam ne se laissent pas facilement faire. Ce ne sont pas des victimes impuissantes. Ils réagissent face à l'adversité et se tiennent debout dans un monde qui tente de les isoler. Extrait tiré de l'essai." From the Outside Looking In , par Matthew Rankin, publié en 2009 dans l'ouvrage Place du Winnipeg Film Group.

Le site Web est un succès pour les élèves et les professeurs

Le mois d'avril a été très occupé pour le personnel de la Commission qui s'est chargé de faire la promotion du site Web de la Manitoba Class Action. L'enquêteuse Pam Roberts a expliqué le site à un élève au cours du Salon des carrières qui s'est tenu au Rotary Club et qui a accueilli près de 14 000 personnes.

La promotion du site a aussi été faite au palais de justice du Manitoba pendant la Journée du droit, à la conférence Comprendre les enfants » de la Manitoba Teachers Society et, plus tôt, au Salon des carrières de Brandon.